

P.V. de l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE du 14 décembre 2013 à NIMES

Etaient présents :

Membres du C.D. présents :

Mesdames BERNARD Nathalie, CRUBELLIER Ludivine, FAUVEAU Magali, GAUTHEY Nathalie, JARROUSSE Françoise, SARRUS Anne, SUDRE Caroline.

Messieurs APPENZELLER Jean-Marie, DUFOUR Simon, DUMOTIER Eric, GIL Robert, HERNANDEZ Jean Paul, JAMET Philippe, JARROUSSE Yves, NURIT Gérard, RABAGLIA Jérôme, RICOME Christian, TRAIN Dominique, VAYEUR Jacky, VERNEREY Gérard.

Assistaient à l'AG :

Madame Frédérique PERRIN (Secrétaire),
Messieurs Thierry JAMET, Joseph BRITTO, Eric REBOURG

Etaient invités et présents :

Monsieur Pascal ETIENNE, Directeur Régional de la Jeunesse des sports et de la cohésion sociale du Languedoc-Roussillon

Madame, Messieurs les Présidents des comités Départementaux : Frédérique ROUANET CD11, PRECLOUX Michel CD66, Philippe LAUNE CD48,

Etaient absent excusés :

Messieurs Jean Paul BRUNETON, CRUBELLIER Marc, MICHEL Gilles, PUYRENIER Patrick, Madame RIFF Anne et Monsieur Richard MARTINEZ

Appel des clubs :

Clubs représentés :

Numéro	Nom club	Dépt	Licences	Voix
140 111 914	CLUB NAUTIQUE CARCASSONNE	AUDE	206	5
140 119 103	AQUA CLUB TREBEEN	AUDE	88	2
140 110 004	OLYMPIQUE NATATION MEDITERRANEE	AUDE		0
140 660 000	AUDE		1231	7
140 300 234	NC VIGANAIS	GARD	215	5
140 302 243	ASSOC SPORTIVE SALINDRES	GARD	224	5
140 302 304	NAUTIC CLUB NIMOIS	GARD	1246	17
140 302 741	SP OLYM BAGNOLS MARCOULE	GARD	122	3
140 303 773	CERCLE NAUT.CEVENNES ALES	GARD	361	8
140 303 902	ASSOC SPORT VILLENEUVE	GARD	80	2
140 304 240	ASSO.NAUTIQUE ST GILLES	GARD	346	7
140 309 240	BEAUCAIRE AQUATIC CLUB	GARD	240	5
140 660 000	GARD		3096	52

140 340 556	DAUPHINS FOOTBALL C.SETE	HÉRAULT	247	5
140 340 905	MONTPELLIER U.C	HÉRAULT	288	6
140 342 545	CERCLE NAGEURS BEZIERS	HÉRAULT	555	11
140 343 013	MONTPELLIER PAILLADE NAT	HÉRAULT	188	4
140 344 043	A S C BEZIERS NATATION	HÉRAULT	120	3
140 344 305	CERCLE AQUATIQUE PISCINOIS	HÉRAULT	189	4
140 344 345	CERCLE DES NAGEURS DE LUNEL	HÉRAULT	623	12
140 349 310	DAUPHINS DE CLERMONT	HÉRAULT	325	7
140 349 727	MONTPELLIER WATER POLO	HÉRAULT	207	5
140 660 000	HERAULT		3856	57
140 484 303	EVEIL MENDOIS NATATION	LOZÈRE	74	2
140 660 000	LOZERE		215	2
140 660 001	AQUA ET SYNCHRO 66	P.O.	209	5
140 660 003	LE BOULOU NATATION	P.O.	50	2
140 663 872	CANET 66 NATATION	P.O.	530	11
140 660 000	PYRENEES-ORIENTALES		1481	18
	TOTAL		9879	136
	Quitus		109	voix

Les clubs absents représentent 81 voix:

Numéro	Nom club	Dépt	Licences	Voix
140 110 001	PAULIGNAN MINERVOIS NAT	AUDE	155	4
140 110 003	GRAND NARBONNE TRIATHLON	AUDE	7	1
140 110 308	CN CASTELNAUDARIEN	AUDE	110	3
140 112 435	CERCLE DES NAGEURS NARBONNE	AUDE	258	6
140 112 687	CLUB NAUTIQUE MONTREAL	AUDE	28	2
140 112 877	CERCLE DES NAGEURS LIMOUXINS	AUDE	348	7
140 113 460	CERCLE NAGEURS QUILLAN	AUDE	31	2
140 300 001	LAUDUN L'ARDOISE A.C.	GARD	253	6
140 300 003	AC DE LA GARDONNENQUE	GARD	9	1
140 340 004	AS LA VAGUE LODEVOISE	HÉRAULT	41	1
140 340 008	AQUATIC CLUB COURNONTERAL	HÉRAULT	97	2
140 340 010	LR WATER POLO	HÉRAULT	24	1
140 340 011	NAGE ECO L'EAU	HÉRAULT	3	1
140 341 434	ASPTT MONTPELLIER	HÉRAULT	221	5
140 341 967	FRONTIGNAN NEPTUNE O,	HÉRAULT	70	2
140 342 050	DOCKERS CLUB SETOIS	HÉRAULT	121	3
140 344 115	BEDARIEUX NAUTIC CLUB	HÉRAULT	59	2
140 349 125	A.A.S.S. SECTION NATATION AGDE	HÉRAULT	158	4
140 349 635	UNION SPO.NAG.MONTPELLIER	HÉRAULT	8	1
140 349 718	MONTPELLIER NAT SYNCHRO.	HÉRAULT	312	7
140 489 425	CERCLE NAGEURS D'ATLANTIE	LOZÈRE	141	3
140 660 002	THUIR NATATION	P.O.	86	2
140 660 212	COLL. INT DES NAGEURS ASSOCIES	P.O.	12	1
140 663 940	CERCLE NAGEURS ST ESTEVE	P.O.	114	3
140 664 129	CERCLE NAGEURS ST CYPRIEN	P.O.	236	5
140 669 118	CN.DE FONT-ROMEUCERDAGNE	P.O.	87	2
140 669 546	AQUA SPORT ST CYPRIEN	P.O.	84	2
140 669 708	CERCLE NAGEURS CERETANS	P.O.	73	2

**Le nombre de voix représentées est de 136 voix sur un total de 217.
Le quorum de 109 étant atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer.**

1.- Accueil des personnalités présentes :

Monsieur Francis LUYCE, Président de la Fédération Française de Natation retenu au Danemark, s'excuse de ne pouvoir être parmi et est représenté par Monsieur Gérard NURIT Chargé de mission.

Monsieur Bertrand SADOURNY du conseil régional et le conseil général du Gard regrettent de ne pouvoir participer à notre assemblée suite à emploi du temps très chargé en cette période.

Le Président remercie Monsieur Pascal ETIENNE, Directeur de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale d'honorer par sa présence notre Assemblée Générale.

2.- Ouverture de l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire.

M. Jacky VAYEUR, Président du C.R. de Natation du Languedoc-Roussillon préside cette séance. Il est 9 heures 35. Il est assisté de M. Gérard NURIT 1^{er} Vice-Président Délégué, de M. Dominique TRAIN, Secrétaire Général et de Gérard VERENEREY, Trésorier.

Présentation du clip FFN « Barcelona 2013 »

3.- Mot du Président :

Le Président et les membres du Comité Régional vous remercient de votre présence à notre Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la saison sportive 2012/2013 à NÎMES.

Nîmes, Cité de la période romaine surnommée la « Rome française », avec ses monuments, les arènes, la maison Carré, la tour Magne, le jardin de la Fontaine, sa féria, ses festivals...

Nîmes, ville de culture, d'art et d'histoire au riche passé antique, à la fois romaine et hispanique, camarguaise et cévenole, languedocienne et provençale.

Chaque année, de nouvelles décisions et orientations nous affectent.

Les agglomérations, les communautés de communes, les villes gestionnaires des outils nécessaires au développement de nos disciplines « les piscines », semblent préférer le ludique plus rentable, au sportif plus social à mon sens.

En cette période préélectorale, financièrement difficile pour tous, sachons défendre nos missions qui sont de parallèles à celles du service publique, exprimons nos désagréments ensemble auprès des personnes qui, demain seront nos interlocuteurs, nos partenaires.

L'unité, la mutualisation et la cohésion doivent régner dans notre comité pour pouvoir témoigner, démontrer notre force, nos compétences et parvenir à juguler les problèmes, en prouvant notre étiquette d'« utilité publique », en justifiant le « Savoir-nager », en illustrant le social « lutter contre la délinquance et les incivilités - s'extérioriser par le sport - allier études et sport – grandir et réussir», en expliquant et détaillant les filières de notre organisme de formations "l'ERFAN", en révélant les ressources locales générées par notre activité « des achats, emplois, gestion, aux déplacements et organisations ».

Sommes-nous suffisamment armés et unis pour défendre nos intérêts et celui de la jeunesse qui s'exprime dans nos clubs ?

Sommes-nous assez communicatifs, assez écoutés, assez renseignés ?

Savons-nous communiquer, écouter, renseigner ?

Se poser des questions, réfléchir, c'est « s'armer », c'est commencer à trouver des solutions afin de consolider notre situation.

Nos responsables sportifs bénévoles sont de courageux volontaires soumis à des contraintes du domaine sportif, de l'apprentissage au haut niveau, de la professionnalisation, de la gestion de club identique à celle d'une entreprise, du social, de l'économie, des finances, du développement ...

Ils doivent être fin psychologues, pédagogues, philosophes, patrons et bien connaître le milieu dans lequel ils évoluent, pour entreprendre comme le préconise le philosophe Henri Bergson, prix Nobel de littérature en 1927 : « Il faut agir en homme de pensée et penser en homme d'action ».

Tous ces problèmes cités sont une infime partie des questions posées, rencontrées, à résoudre par les bénévoles qui évoluent dans les clubs.

Prenons garde que demain ces surhommes, ces supermans du 21^{ème} siècle, ces fiers chevaliers des temps modernes de la natation, fatigués, renoncent à ces fonctions moralement gratifiantes mais très contraignantes dans les vicissitudes de la vie familiale, professionnelle et sociétale d'aujourd'hui.

En cette période de fêtes de fin d'année, Je terminerai par cette phrase de Guy de Maupassant : « De toutes les passions, la seule vraiment respectable me paraît être la gourmandise ».

Avant d'ouvrir cette assemblée, nous adressons :

✚ Nos salutations à notre ami Jean Paul BRUNETON

✚ Toutes nos félicitations aux sportifs pour les résultats obtenus la saison passée.

✚ Nos remerciements :

- Au Directeur de la Jeunesse et des Sports et de la cohésion sociale,
- Au Président du Conseil Régional,
- Au Président du Comité Régional Olympique et Sportif

Pour leur soutien, leur aide et leurs actions réconfortantes et efficaces, tant dans les domaines sportifs que dans ceux de la formation et du développement.

- Aux Maires, les Conseillers Généraux et/ou Régionaux, les Responsables de municipalité, les Gestionnaires, qui mettent à notre disposition gracieusement, les moyens matériels nécessaires (la piscine), afin de concrétiser les actions propres à notre Sport - sans bassins pas de natation.

Dans ce domaine, j'avoue que l'attitude de certaines villes manque de sagesse et de discernement. Pas de félicitations et carton rouge pour ceux qui, recevant des subventions d'Etat pour construction et rénovation de piscine, omettent de mettre leurs bassins à disposition du mouvement sportif.

4.- Approbation des P.V. de l'Assemblée Générale du 14 Décembre 2012 à Sète, des P.V. des Comités Directeurs et des Commissions depuis l'AG 2012 à ce jour, sous réserve.

Les P.V. de l'Assemblée Générale du 14 Décembre 2012 à Sète, des P.V. des Comités Directeurs et des Commissions depuis l'AG 2012 à ce jour, sous réserve, sont adoptés, à l'unanimité.

Trois informations supplémentaires sont à signifier :

- Suite à courrier transmis en début d'année de demande d'un rescrit, la réponse de la DG des Finances Publiques nous autorise à délivrer des reçus fiscaux au titre des dons selon les réserves habituelles.
- La préfecture de région nous a accordé de figurer sur la liste des organismes de formation habilités à percevoir la taxe d'apprentissage. La taxe d'apprentissage est une ressource perçue par L'ERFAN du Comité Régional, qui favorisera son autonomie. Les entreprises peuvent contribuer en espèces ou en nature (don de matériel)
- En novembre, durant le 1^{er} tour des qualifications européennes de l'équipe de France de Water-Polo, la FFN a fêté à Montpellier avec le Montpellier Water-Polo et le comité régional, le 300.000^e licencié en la personne de Yacine, nageur de 10 ans, de l'AS Synchro 66 ayant appris à nager dans le cadre de l'opération « Savoir Nager » réalisée en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Education populaire et de la Vie Associative.

5.- Approbation des Rapports :

Rapport Moral,

Pas de question.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activité,

La présentation du diaporama exposant l'activité, les organisations, l'implication et les actions du comité durant la saison passée, amène une discussion questions/réponses ou sont abordés

l'ensemble de thèmes de l'investissement, de la participation à la coopération et contribution du comité.

Le Président annonce que comme mentionné, nous organiserons en début d'année une réunion des Présidents des comités départementaux, préparatoire au séminaire des Présidents des clubs qui devra être positionné juste après l'Assemblée Générale Fédérale du 4, 5 et 6 Avril à Millau.

Le rapport d'activité présenté sous forme de diaporama est adopté à l'unanimité.

Les différents rapports qui vous ont été transmis dans les délais prescrits ne seront pas lus, mais pourront être discutés.

Présentation des C.R. des dynamiques :

- Sportive,
- Coopération interne,
- Territoriale,
- Formation,
- Labellisation et cohésion.

Discussion :

Sur l'utilité de répondre aux demandes d'informations établies par les responsables des dynamiques. Pour statistiques, oui mais surtout pour que nous soyons renseignés afin de pouvoir répondre aux questions qui nous sont posées par les structures institutionnelles, pouvoir construire des plans d'actions et pouvoir effectuer les suivis des différentes lignes du plan sportif.

Sur la gestion des Piscines et des difficultés rencontrées dans la région. Sont évoqués les décisions prises à l'encontre du sportif compétitif comme à PEYRAC Minervois, sur les mises à disposition payantes des bassins pour entraînement et pour l'organisation de manifestations sportives, pénalisant l'essor des clubs. Ces démarches sont mercantiles et anormales, peut propices au développement de notre sport.

Commission Natation Course (réalisé par Nathalie BERNARD),

Pas de question.

Le rapport d'activité de la commission de la Natation Course est adopté à l'unanimité.

Commission Water-Polo (par Jean-Marie APPENZELLER),

Pas de question.

Le rapport d'activité de la commission du water- polo est adopté à l'unanimité.

Commission Natation Synchronisée (par Magali FAUVEAU),

Pas de question.

Le rapport d'activité de la commission de la Natation Synchronisée est adopté à l'unanimité.

Commission Natation Estivale (par Marc CRUBELLIER),

Nous aurons à traiter trois candidatures (Salindres, Le Vigan et Céret) pour définir le lieu de l'organisation de la Coupe de France de Natation estivale des régions 2016 qui se déroulera alors dans notre région. Les clubs concernés devront nous communiquer un dossier afin de pouvoir concrétiser le choix final du lieu d'organisation à communiquer à la FFN avant mars 2015.

Pas de question.

Le rapport d'activité de la commission de la Natation Estivale est adopté à l'unanimité.

Commission de Formation et ERFAN (par Gilles MICHEL),

Visite de la DTN – service formation le 28 janvier 2014, suite à échange de courrier au sujet des BF et du DE JEPS AAN.

Le CIAA est créé en Languedoc Roussillon par le CROS LR.

Pas d'autre question.

Le rapport d'activité de la commission formation et de l'ERFAN est adopté à l'unanimité.

Commission Labellisation et cohésion (par Michel PRECLOUX),

Explications complémentaires sur les définitions d'attribution.

Pas de question.

Le rapport d'activité de la commission Haut Niveau et Labellisation est adopté à l'unanimité.

Commission des Officiels (par Robert GIL),

Création d'une base de données fédérale des officiels en relation avec le logiciel extranet pocket.

Pas de question.

Le rapport d'activité de la commission des officiels est adopté à l'unanimité.

Commission Informatique (par Eric DUMOTIER),

Pas de question.

Le rapport d'activité de la commission informatique est adopté à l'unanimité.

Commission Médicale (par le Docteur Yves JARROUSSE)

Le Docteur Yves JARROUSSE attire l'attention des présents sur la carence de fer chez les sportifs, la diététique, ainsi que la conduite à tenir.

Pas d'autre question.

Le rapport d'activité de la commission médicale est adopté à l'unanimité.

Commission Natation en Eau Libre (par Ludivine CRUBELLIER),

Le rapport de la commission Eau Libre, demandé le 3 septembre, transmis après la réunion du comité directeur du 23 novembre 2013, est joint, aux documents remis à l'Assemblée Générale pour information aux clubs, mais ne sera pas commenté puisque non étudié par le CD préparatoire à l'AG 2013.

6.- Examen et Approbation des Comptes et du Bilan Financier de l'exercice 2012/2013.

Monsieur Gérard VERNEREY présente son rapport de comptable qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

Puis, Madame TIFFY du cabinet d'expertise comptable TIFFY expose et explique les comptes et bilans financiers de la comptabilité 2012/2013.

Au niveau de l'activité :

Le compte résultat est en déficit de 18.701,92 €

Les recettes et dépenses de la Natation course et Natation Synchronisée sont en augmentation. Celles du Water-Polo en baisse du fait du report de versements de la zone méditerranée.

Le produits des licences sont en augmentation de 5% soit environ 14.000,00 €, les dépenses licences subissent une évolution proportionnelle.

Les bilans formations ne subissent d'autre variation sachant que la formation Water-Polo a été programmée lors des déplacements pour arbitrage.

En dépense le budget « photocopies » est en hausse.

Les résultats des chapitre Assemblées Générales est en hausse par le fait de l'organisation de deux assemblées FFN (une électorale en novembre, l'autre annuelle en avril). Les fluctuations pour l'assemblée générale font suite à l'achat de médailles pour plusieurs années.

Les rubriques "personnel reclassement", "subventions et salaires" et "labellisation" sont en forte hausse.

Au niveau des fonds propres :

Les fonds propres du comité (fonds des comptabilités des pôles France et espoir de Font-Romeu déduits) représentent une valeur correspondant à 7 mois de fonctionnement.

L'an prochain, les comptabilités des pôles "France et espoir" seront présentées séparément.

Réponses et données aux quelques questions posées

Les comptes et bilans financiers sont approuvés à l'unanimité des présents.

7.- Approbation du Budget Prévisionnel 2013/2014 et des règlements financiers régionaux pour la saison 2013/2014.

Le budget prévisionnel :

Ce budget est établi à partir du constat suivant :

- Baisse du nombre de licenciés,
- Moins de compétitions organisées en 2013/2014, d'où forte diminution du montant de la rubriques « engagements »,
- Réduction attendue des subventions et aides des partenaires institutionnels (environ 10%)

- Pas de ressources complémentaires générées par le versement de la taxe d'apprentissage en 2013. Les retombées de la publicité faites pour 2014 ne sont pas favorables.

Nous avons prévu une continuité dans les actions de développement, d'accès au haut niveau (stages et sélections) et de formation identiques à l'an dernier. Les pertes expliquées et vraisemblablement largement supérieures à celles annoncées seront compensées et prélevées sur les fonds propres de l'association.

Pas d'autre question.

Le Budget Prévisionnel 2013/2014 est approuvé à l'unanimité.

Les règlements financiers :

Comme noté dans le préambule du chapitre « Les aides régionales » : *“Conformément aux statuts régionaux définis par la Fédération Française de Natation par ses articles 2 (Buts et moyens d'actions) et 5 (Ressources), le Comité Régional de Natation perçoit des droits sur les licences et sur les engagements pour organiser les manifestations sportives inscrites au calendrier sportif et gérer le comité. Si le bilan du comité est positif, une part de ces ressources propres (en fonction du bilan annuel après justification comptable des aides et subventions) peut être rétrocédée aux comités départementaux, clubs ou aux organisateurs.”*, nous vous demandons de permettre à la commission labellisation et cohésion d'établir les répartitions des aides et ristournes pour la saison prochaine.

Cette commission se réunira en mars afin de statuer à partir du premier bilan de trésorerie sur le soutien financier à accorder aux départements et aux clubs labellisés.

Quitus est donné à l'unanimité.

Pas d'autre question.

Les règlements financiers régionaux pour la saison 2013/2014 sont adoptés à l'unanimité

8.- Approbation des Calendriers Sportifs et des Règlements Régionaux de Natation Sportive, Natation Synchronisée et Water-Polo de la saison 2013/2014.

Les documents transmis aux clubs sont sur le site depuis le mois d'octobre et remis à jour en fonction des modifications nationales et interrégionales. Monsieur Thierry JAMET commente les dernière modifications sur les grilles des interrégionales effectués en début de semaine et reprend les grande lignes sujets à ces questionnements.

Pas de bassin disponible pour organiser les championnats régionaux benjamins. Doit-on les maintenir ou les organiser en bassin de 25m ? La commission sportive statuera et nous communiquera sa décision avant fin février.

Utilisation des bassins de 50m de la région suite à la réception d'une facture de l'agglomération de Montpellier. Le comité ne souhaite pas commencer à financer les mises à disposition des bassins demandées à titre gracieux. Un débat s'installe. Les responsables des clubs énumèrent les avantages des organisations locales pour les clubs régionaux, les retours financiers sur l'économie locale, le tourisme, le social et culturel et, ne comprennent pas les désengagements institutionnels de certaines villes, communautés de communes et agglomérations qui ont perçu des subventions d'Etat émanant du CNDS pour la construction des bassins.

Pas d'autre question

Les Calendriers Sportifs et des Règlements Régionaux de Natation Sportive, Natation Synchronisée et Water-Polo de la saison 2012/2013 sont approuvés à l'unanimité.

9.- Examen des vœux

Aucun vœu n'est parvenu au siège suite à la demande du comité en date du 3 septembre 2013.

10.- Intervention des personnalités présentes.

La parole est donnée à Monsieur Pascal ETIENNE, Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale :

Il remercie l'investissement des responsables des clubs présents et des membres du comité pour les actions « natation », qui fait de notre sport une discipline majeure en Languedoc-Roussillon pour diverses raisons :

- Une forte dynamique.
- Des clubs phares en Natation, en Water-Polo et en Natation Synchronisée.
- Des Pôles labellisés France et Espoirs natation à Font-Romeu et espoirs Natation Synchronisée et water-polo à Sète.
- Des activités très structurées avec cinq cadres techniques, une force vive pour le comité.
- Un niveau en nombre de licenciés en progression sensible et constante depuis plus de quatre années.
- Un travail excellent de la ligue, dans les domaines de la formation au niveau de l'ERFAN et de la formation professionnelle, avec une implication dans ceux de la labellisation accompagnée d'actions de proximité et interactives, où assez peu d'aspects sont non abordés.

Il salue le travail fourni à tous les niveaux notamment les échanges de fond et commentaires où tous les enjeux sont présentés et discutés.

Il présente les perspectives du Ministère et de la DRJSCS :

- Soutien structuration et logistique aux Pôles
- Emploi, Formation Professionnelle et Certifications (4^e région de France)
- Aides et Subventions régionales du CNDS pour 2013 sont de 13.700,00 € pour l'ensemble des clubs en Languedoc-Roussillon, 33.000,00 € pour le comité régional et 14.000,00 € pour les pôles.

Il nous indique les orientations du CNDS 2014 :

- Inégalités d'accès à la pratique
- Développement de l'emploi sportif – contrat d'avenir et processus de financement des emplois sur trois ans.
- Equipement et aménagement pour la natation – être convaincant.
- Le Conseil d'Administration du CNDS 2014 du 19 novembre 2013 a émis une priorité pour 2014 : le programme 'savoir nager'. Une enveloppe nationale équipements sera aussi consacrée à la rénovation des piscines. Il semble que ce soit la conséquence des tragédies de cet été dans l'Hérault.

Il décrit le schéma régional et expose :

- La conférence du sport,
- La gouvernance du CNDS, les collectivités vont rentrer dans la gestion du CNDS,
- La reconversion des sportifs de haut niveau filière de formation professionnelle,
- Le double projet,
- La notion de bassin sport « lieu de vie »,
- Les relations avec le rectorat et la filière STAPS,
- Le séminaire des cadres techniques...

Un dialogue questions/réponses s'instaure avec les élus des clubs en salle, puis Monsieur Pascal ETIENNE remercie une nouvelle fois l'assemblée.

11.- Désignation de la date et du lieu de la prochaine Assemblée Générale

La prochaine assemblée générale se déroulera dans l'Aude en 2014 (date à définir).

12.- Remise des Récompenses Fédérales, Régionales et exceptionnelles

La remise des récompenses fédérales, régionales et exceptionnelles aux dirigeants et aux sportifs sera effectuée durant le repas par Messieurs Gérard NURIT et Jean-Marie APPENZELLER.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 45

Le Secrétaire de séance

Le Président de Séance